

Le renouveau de l'ostréiculture dans les marais du Nord Médoc

Quand la valorisation des ressources locales
permet la préservation des milieux

Jusque dans les années 1960, l'ostréiculture était une activité économique traditionnelle florissante faisant vivre de nombreuses familles du Nord Médoc. En 1996, suite à la propagation d'une pollution au Cadmium venue d'une usine située en amont de la Gironde, les eaux de l'estuaire et des marais furent déclassées mettant fin à la culture et au commerce de l'huître médocaine.

Un protocole de suivi scientifique

En 2010, la Communauté de Communes de la Pointe Médoc se lance dans un projet visant à évaluer l'état des eaux afin de déterminer si l'affinage des huitres pouvait être à nouveau autorisé sur les marais du Nord Médoc. Un groupe de travail est créé, avec l'appui du CPIE Médoc, rassemblant les Services de l'Etat, l'Ifremer, le Comité Régional conchylicole, les services vétérinaires... Ainsi, en partenariat avec l'Université de Bordeaux et le CNRS, un protocole d'étude est mis en place afin de tester l'évolution d'huîtres saines et d'huîtres de l'estuaire (chargée en Cadmium) dans les Marais du Médoc. Les résultats démontrent une prise de Cadmium des huitres saines faible et une diminution du taux de Cadmium pour les huitres de l'estuaire allant en deçà des taux réglementaires. Leur grossissement est particulièrement rapide, ce qui augure des développements intéressants.



Des progrès de bonne gestion à poursuivre

En Juillet 2014, le Préfet signe l'arrêté autorisant l'affinage des huitres dans les Marais du Nord Médoc. Quelques producteurs se sont ainsi installés s'ajoutant aux aquaculteurs déjà présents qui ont pu diversifier leur activité. La filière médocaine est en cours de structuration et envisage la création d'une IGP. La structure de préfiguration du PNR du Médoc s'associe activement à cette démarche afin de mobiliser et coordonner des actions visant l'amélioration de l'état des marais (animation des DOCOB Natura 2000, appui aux plans de gestion...) et en proposant les outils de valorisation des produits à sa disposition comme la marque Valeur Parc.

CONGRÈS
DES PARCS
20 16
HOMME
NATURE

le contrat en question,
les réseaux en action

Contacts :

Syndicat Mixte Pays Médoc
21 Rue du Général de Gaulle
33112 ST LAURENT MEDOC
05.57.75.18.93 (LD)
L. MALOUBIER, Ch. Mission PNR